



Mairie de Bologne
1 place de la Mairie
52310 Bologne
contact@mairie-bologne.fr
03.25.01.41.23

Bologne-Marault-Roôcourt-la-Côte
Service cimetière

Renouvellement de concession

Concession et columbarium

RENSEIGNEMENTS

Je soussigné(e) (nom et prénoms)

Demeurant (adresse complète)

Téléphone

e-mail

demande de renouvellement pour une durée de ans, de la concession n°

du cimetière de

agissant en qualité de concessionnaire

agissant en qualité de seul ayant-droit

(fournir éventuellement les désistements écrits des autres ayants-droits)

agissant en mon nom qu'en celui des autres héritiers

En foi de quoi je me porte fort eu caution au nom des autres cohéritiers et prends acte que toute fausse déclaration et passible des sanctions prévues à l'article 441-7 du code pénal.

Nom et prénom du défunt

Fait à Bologne, le

Signature

Article 441-7 du code pénal : « indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui »

Tarifs :

Concessions : 15 ans 80€/m²

30 ans 170€/m²

Columbarium 15 ans renouvelables : case 2 places : 500€

Columbarium collective 5 ans renouvelable : case 1 place : 100€